

DECRET N°99-392 DU 16 AOUT 1999

Chargeant Madame Ramatou BABA-MOUSSA,
Ministre de la Protection Sociale et de la
Famille, de l'intérim de Monsieur Ousmane
BATOKO, Ministre de la Fonction Publique, du
Travail et de la Réforme Administrative.

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT***

- VU la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
VU Le Décret N°99-309 du 22 juin 1999, portant composition du Gouvernement ;

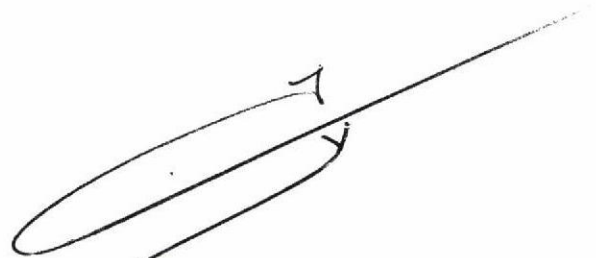
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pour compter du samedi 14 août 1999, Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la Protection Sociale et de la Famille, est chargée de l'intérim du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative pendant l'absence de Monsieur Ousmane BATOKO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 Août 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6- AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - SGG 4 -
MFPTRA 4 - MPSF 4 - Autres Ministères 16 - départements 6 - JORB 1